

PASSERELLES

VERS LE COLLOQUE UFORCA POUR L'UNIVERSITÉ POPULAIRE JACQUES-LACAN

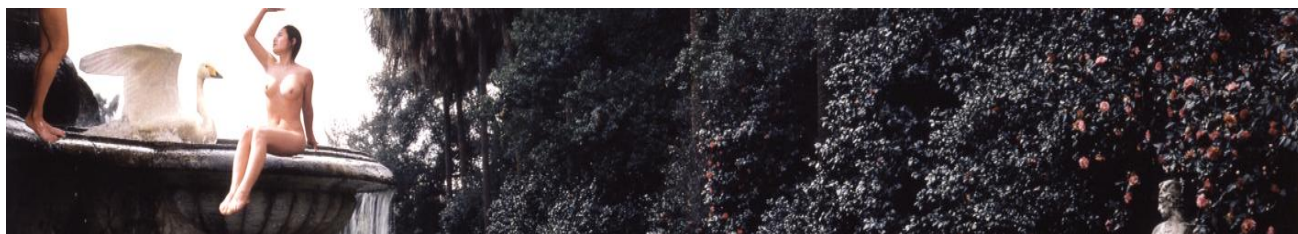
LES 25 & 26 MAI 2013

Quand les désirs deviennent des droits

Le désir et la loi

Vendredi 12 avril 2013

Numéro 8



PREPARATION DU COLLOQUE DE MAI

Le Colloque verra se dérouler plusieurs Conversations cliniques.

Les collègues qui souhaitent voir leur texte adressé aux inscrits et discuté à une Conversation l'adresseront AVANT le premier mai à midi à 2 adresses simultanément, en précisant comme objet : TEXTE COLLOQUE

- Jean-Pierre Deffieux, jp.deffieux@orange.fr

- Carole Dewambrechies, cdls@wanadoo.fr

Le texte sera dactylographié en double interligne; le nom de l'auteur figurera avant le titre; la longueur sera comprise entre 10 et 15 000 signes.

Passerelles est une publication épisodique et transitoire qui permet jusqu'au colloque Uforca de mai prochain de publier des textes courts (2000 à 4000 signes) portant sur les différents aspects du thème : **Désir d'enfant, désir de mariage, choisir son sexe, sa mort, son mode de jouir.**

Au thème « Quand les désirs deviennent des droits, Jacques-Alain Miller a souhaité qu'on associe le thème « **Le désir et la loi** ». La publication prochaine du *Séminaire VI* n'y est certainement pas pour rien...

N'attendez plus, inscrivez vous !

Vous pouvez adresser vos textes à :

cdls@wanadoo.fr ; jp.deffieux@orange.fr

EDITION : Penelope Fay, Xavier Lacombe, Guislaine Panetta

Margareth et d'autres homos au XXI^e siècle

Remarques sur une série de cas d'homosexualités féminines au-delà de l'œdipe

Agnès Aflalo

Section Clinique Paris-Ile-de-France

J'ai eu, et j'ai en analyse, un certain nombre de patientes homosexuelles dont on peut dire qu'elles font série avec la jeune homosexuelle de Freud, que je nomme ici Margareth. Leurs symptômes construisent la fiction de *La* femme non châtrée ou, pour le dire autrement, d'un Nom-du-Père qui fait exister *La* femme. Autrement dit, ce que disent ces analysantes, leurs *dits*, sont ordonnés à un *dire* qui fait exister *La* femme.

J'ai choisi de parler - non pas du cas d'une seule analysante - mais d'une série de cas, afin de mieux dégager cette logique de jouissance dont une partie - au-delà de l'Œdipe - est restée inaperçue de Freud et de Lacan.



C'est pourtant à partir de la logique de la *sexuation* développée dans le *Séminaire XX* - qui oppose le dire et le dit - que j'ai pu dégager cette série.

Rappelons tout d'abord les coordonnées du cas de la jeune homosexuelle

Lacan formalise le cas de la patiente de Freud, Margareth, en quatre temps : au premier, la petite fille sort de l'Œdipe en aimant son père, et son vœu inconscient est d'avoir un

enfant de lui.

Au second, elle est adolescente et sa mère a un enfant. La déception que ce soit sa mère et pas elle qui ait l'enfant, produit une bascule de sa position subjective. Elle cesse d'aimer le père et s'identifie à lui de façon massive, totale. Là, il ne s'agit pas seulement d'un trait prélevé sur l'Autre.

Au troisième temps, elle change d'objet d'amour : elle aime des femmes qui sont mères ou qui lui rappellent la sienne.

Et, enfin, au quatrième temps, sa vie amoureuse est une démonstration adressée au père de ce qu'est le phallus par opposition à l'organe pénien. Le phallus, c'est le signifiant du désir, d'un manque, et aussi le signifiant qui fait sa place à la jouissance. Ce qui peut en être symbolisé l'est par le phallus qu'elle s'emploie à incarner¹.

Concernant les patientes que je reçois, et qui font série avec le cas Margareth de Freud, il me faut préciser ici deux de ces quatre temps : la sortie de l'Œdipe et la vie amoureuse.

¹ Aflalo A., « Sur le cas de la jeune homosexuelle », *Analytica*, Navarin/Seuil, n° 35, 1984, p. 23-42.

D'abord, le premier temps concerne une trahison du père dont la mère s'est faite complice. En effet, la naissance de cette fille-là est l'occasion d'une déception du couple. Autrement dit, le désir de l'Autre est marqué du sceau d'une déception. Dans le livre *Qui sont vos psychanalystes ?*², publié par J.-A. Miller, j'avais déjà isolé un même souvenir traumatique pour une série de femmes homosexuelles. Chaque fois, la petite fille s'était sentie laissée tombée par le père qui l'humiliait et dévalorisait sa féminité. Je notais que cette effraction de jouissance produisait une série de conséquences dès ce moment-là de l'enfance, et, en particulier, un changement de position sexuée : la petite fille s'identifiait alors totalement au père et choisissait d'aimer sa mère. Ce souvenir me paraissait notable parce qu'il présentait les mêmes coordonnées que celui de la jeune homosexuelle de Freud, Margareth (à ceci près qu'il se produit dès l'enfance et non pas seulement à l'adolescence). En réalité, ce souvenir doit plutôt être considéré comme un fantasme traumatique, ce qui montre que le père n'est qu'un signifiant-maître produit par l'analyse : après coup donc.

Ce fantasme traumatique présente une série de constantes. Il est daté de la sortie de l'Œdipe. Il survient lorsque la petite fille - dévorée par la curiosité - veut obtenir le savoir de la jouissance sexuelle. Ce moment se présente comme une énigme lors de jeux sexuels avec des garçons d'à peu près son âge. La jouissance s'y manifeste comme une intrusion, car la question de savoir ce qu'est *La* femme reste sans réponse. Le père est alors sollicité pour répondre à cette énigme, sommé de



nommer cette intrusion de jouissance.

Cette réponse est construite avec le fantasme traumatique qui met en scène un père spécifié par deux traits : d'abord il se tait - et ce silence est vécu comme une trahison, un laisser-tomber - ensuite, lorsqu'il parle, la fillette se sent dévalorisée, humiliée.

Le second temps est à situer au début de la vie amoureuse. Notons d'abord que le partenaire amoureux de la femme est bien le phallus,

On saisit alors qu'au désamour du père succède un amour dédoublé pour la mère marqué par l'infini S(A/) :

- D'un côté, l'amour idéalisé pour la mère - ou celle qui en tient lieu - prend la forme de l'amour courtois. Il fait l'impasse sur le corps du partenaire, mais pas sur les dits amoureux et la jouissance qu'ils procurent. La forme érotomaniaque de l'amour est ici dénudée. C'est l'exigence sans fin d'un « que l'Autre m'aime ». C'est un impératif qui accentue la demande d'amour et renforce l'exigence de la preuve d'amour jusqu'au ravage. La stratégie amoureuse consiste à fomentier des scénarios où il s'agit toujours de se faire préférer de la partenaire comme l'unique.

L'Autre femme doit manquer et ne manquer que d'elle. Il s'agit d'une quête du signifiant qui dise que son être existe et qu'il est unique. C'est la quête du *un* de l'unique, mais pour en faire un *tout* et démentir ainsi la castration. Pour ces analysantes, au-delà des dits, le dire amoureux vise à se faire être *le* fétiche de la partenaire, à faire exister *La* femme.

- D'un autre côté, l'amour érotisé obéit à la même logique infinitisée S(A/). Le sujet s'emploie aussi

à faire déchoir la partenaire. Il la ravale, l'humilie. Et, dans les moments dépressifs, la position s'inverse : c'est alors le sujet qui occupe la place de l'objet, c'est-à-dire celle de la femme ravalée, humiliée. L'impératif de jouissance pousse alors à incarner totalement l'objet *a* déchet. Le risque de passage à l'acte reste alors possible. Avec l'analyse, le sujet finit par apercevoir que cet état de dérégulation n'est qu'un semblant et qu'il vise à angoisser la partenaire pour jouir de sa division. Grâce à une jouissance silencieuse, le sujet occupe une position maîtresse et peut faire surgir l'objet voix du côté de la partenaire qu'il continue à compléter de son être. La douleur d'exister n'était qu'un masque du désir.

Aussi, une fois traversé, l'état dépressif délivre sa clef : il s'agit de se venger du désamour, de la trahison du partenaire qui humilie et qui laisse tomber, dans un scénario où le tourmenté et le tourmenteur ratent sans cesse l'écriture du rapport sexuel.

La partenaire est en effet choisie parce qu'elle est porteuse d'un *plus-de-jouir* qui assure au sujet le retour à la position première, puisque l'autre doit la sauver. Mais il lui est impossible de lui donner le complément de jouissance qui lui permettrait de reconnaître et de symboliser son être sexué de femme. Nouvelle tentative donc de faire exister *La* femme au risque de se faire « inexister ».

La construction du fantasme montre que le trauma est produit par rétroaction dans la cure. On aperçoit alors l'identité de la jouissance imputée au père et celle de l'analysante. Aussi, le père de ces homosexuelles, que l'on peut nommer *le père humiliant*, mérite le même statut que le père séducteur de l'hystérique : il n'est pas vrai, il est réel. Il est le symptôme du sujet.

Le silence jouit - d'abord situé du côté du père - fait place à l'impossible symbolisation de la jouissance sexuelle qui est ensuite remplacée par la jouissance de l'humiliation. Les dires de ces analysantes permettent d'inférer l'écriture logique de la *sexuation* telles qu'elles se vouent à faire exister *La* femme jusqu'au ravage. Car vouloir incarner le fétiche de *La* femme ne va pas sans l'envers de jouissance de l'humiliation qui pousse à incarner totalement le déchet.

Pour ces sujets, on peut dire que l'écriture de la *sexuation* se présente dans une conjoncture de choix forcé entre le reste et la cause, entre *a* - reste de l'opération Nom-du-Père qui a pris la signification du déchet en barrant l'accès à une féminité - et le phallus fétichisé, cause du désir de la mère. C'est ce que montre cette série de cures, pour autant que la vérité mi-dite a pu atteindre le réel de la jouissance au-delà du père. Il relève du dire, c'est-à-dire de la logique de la *sexuation* qui structure la parole de chaque analysante dont l'*ex-sistence* n'est assurée qu'une par une.

« Invisibles » pour toujours ?

Geneviève Dominguez-Laulhau

Section clinique de Bordeaux

« C'est contre-nature ce qu'ils font. » - « Je trouve ça dégoûtant. »

2013. La France propose l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe. Les prises de positions - parfois outrancières et insultantes - fusent.

La loi est adoptée à l'Assemblée Nationale. Le rejet s'exprime et insiste dans les rues des grandes villes de France : la loi, insupportable pour ceux-là, lève le voile sur ce qui était toléré à condition de rester tu.

« Les invisibles » doivent-ils le rester ?



Dans son film documentaire sorti en novembre 2012, *Les Invisibles*, Sébastien Lifshitz ouvre le regard. Il filme des hommes et des femmes qui subiraient la marque d'une double discrimination : ils sont vieux – ils sont homosexuels.

Dans l'obscurité de la salle de cinéma, le pire est à craindre, le meilleur nous est livré. La

parole se déploie. Elle est libre, décidée, parfois drôle, souvent directe.

« Je suis une fille qui aime les filles. C'est ça mon identité », affirme Monique. « A l'époque, tout le monde savait que l'homosexualité existait ; mais on n'en parlait pas, et le vrai scandale c'était de le revendiquer et de l'afficher ».

Aujourd'hui, la loi est sur le point d'instituer le même droit pour tous : le droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels. Les manifestations tonitruantes dans le refus de ce droit perdurent et actualisent un rejet, celui de l'insoutenable visibilité d'un désir qui parlerait d'amour et de sexualité entre personnes de même sexe. Ce désir singulier n'a pas droit de cité. Il ne peut être que toléré, muré dans le silence des mots que l'on ne trouve pas, même dans le cercle privé.

Le droit au mariage pour tous, une fois légiféré, bousculerait et ferait alors chuter l'impératif d'un fantasme qui dirait que le rapport entre les sexes s'écrit, d'une manière naturelle et seulement une.

Jacques-Alain Miller avance qu'il est normal que l'on craigne le nouveau quand on est

habitué à l'ancien.³ Il explique aussi que chaque petite fille et chaque petit garçon, a à inventer sa façon d'imaginer, d'approcher ou de fuir son sexe et l'autre. Et qu'il n'y a pas - au niveau de la vie inconsciente - ni de complémentarité, ni d'harmonie.

Dans le documentaire de Sébastien Lifshitz, nous suivons, pas-à-pas, les inventions, les mots et le savoir y faire de : Bernard 82 ans et de Jacques 84 ans, de Monique sexagénaire, de Pierrot 85 ans, de Catherine et d'Elisabeth, de Thérèse... Nous cheminons avec tranquillité et gravité sur les fragments d'un parcours amoureux à la fois pluriel et singulier. A les écouter bien dire le long chemin parcouru, le respect s'impose, le droit au respect s'impose.

Le droit au respect en écoutant Thérèse dont la vie de femme mariée bascule en plein mai 68 grâce à « une main qui s'aventure ».

Le droit au respect en écoutant Monique dont la question encore aujourd'hui est « comment une petite fille peut aimer un petit garçon ? »

Le droit au respect face à Jacques et Pierre « amoureux comme au premier jour où leurs regards se croisèrent dans un rétroviseur ».

Ce droit au respect, d'autres, en des temps lointains et troublés, l'ont porté dans cette nécessité de ne jamais faire sans.

1928. Dans son manifeste *Le droit de l'enfant au respect*, Janusz Korczak écrit : « L'enfant ne devient pas un Homme, il en est déjà un ». Ce message, ce médecin pédiatre polonais l'a défendu, avec force, tout au long de sa vie.

Doit-on, aujourd'hui, tendre vers le sacrifice de l'identité et de l'existence d'hommes et de femmes quand certains ne peuvent respecter le principe même de l'humanité, à savoir que, dans la vie des êtres parlants, il n'y a pas de rapport entre les sexes qui soit préétabli ? Les hommes et les femmes se distinguent des animaux, nous dit Jacques-Alain Miller, en cela qu'ils ne peuvent pas vivre leur vie sans incessamment l'interpréter. Le rapport entre les sexes, pour l'être parlant, ne se pose pas comme programmé et immuable⁴.



Sortie de la salle de cinéma. Avec *Les invisibles*, Sébastien Lifshitz nous rend à la vie, surpris, éclairés. Aucun point commun entre ces hommes et ces femmes, sinon d'être homosexuels et d'avoir choisi de témoigner au grand jour. Rien n'est revendiqué d'un droit à légiférer. Il s'agit là de désir : ils ont

aimé, lutté, désiré, fait l'amour. Et ils racontent ce que fut et ce que reste cette vie partagée

³ J.-A. Miller devant la Commission des lois du Sénat. Séance du 12.03.2013 – <http://videos.senat.fr/>

⁴ J.-A. Miller devant la Commission des lois du Sénat. Séance du 12.03.2013 – <http://videos.senat.fr/>

entre la volonté de rester des gens comme les autres, parmi les autres, et la nécessité de s'inventer une liberté qui ne va pas de soi.

Pour eux, pas de procès d'intention, pas d'exhortation au droit, mais une force, celle de leur désir de rester parmi les humains, de « quitter la fraternité des damnés⁵ ».

Le respect s'impose. Le droit au respect, pour qu'un désir ne reste pas invisible.

Le droit de s'aimer soi-même

Laura Sokolowsky



Freud reculait devant l'exigence de l'amour universel véhiculé par l'impératif « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Lacan commenta ce passage du *Malaise dans la civilisation* où Freud énumérait les diverses formes de méchanceté du prochain qui m'abuse, m'asservit et me tue. Les lois régulant l'espace du prochain sont celles de la jouissance. Le recul face au devoir d'aimer son prochain comme soi-même est d'ordre éthique.

Amour et droit se conjuguent autrement dans la passion féminine : « Quoiqu'on dise ou qu'on fasse, tant que mon cœur battra, quelle que soit la couronne, les épines ou la croix, jamais rien ni personne m'empêchera d'aimer... J'en ai le droit d'aimer, j'en ai le droit » chantait la même Piaf.

Aimer librement sans être intimidé par la décence ou la réputation, au-delà des règles, quand l'amour est un défi aux conventions. Le film de J. Robertson *The Single Standard*, avec Greta Garbo, dont le titre français est *Le droit d'aimer*, en donne un exemple. C'est l'histoire d'une jeune femme libre et intelligente, issue de la bonne société, qui tombe amoureuse d'un homme bohème, boxeur et peintre. Ce dernier vient à la délaissier pour suivre le cours de sa destinée. La belle abandonnée se marie alors avec un autre et devient mère. Mais quand le premier amant bohème réapparaît, la morsure de la passion refait

surface. D'où le dilemme de l'héroïne : doit-elle renoncer à l'amour et accomplir son devoir d'épouse et de mère ou peut-elle préférer sa passion ?

Le droit d'aimer est liberté d'aimer au-delà des limites de l'impératif kantien où l'obéissance au devoir fait souffrir. Mais le droit d'aimer au-delà du devoir est passion de l'ignorance dans la mesure où le sujet aimant au-delà de toute raison ne veut rien savoir de la castration, la sienne comme celle de l'objet de son adoration. C'est un amour toujours un peu transgressif. C'est aussi une version de la jouissance féminine, au-delà du phallus.

Quant au droit de s'aimer soi-même, il n'est pas amour de l'Autre mais passion narcissique du sujet pour son propre corps. La revendication issue de ce droit porte sur les défauts présumés d'un corps qu'il serait possible - par le biais de la chirurgie - de corriger. Le droit de s'aimer soi-même se rapporte à l'image spéculaire. Il s'agit de parfaire celle-ci de manière à se rendre aimable et désirable à ses propres yeux. La demande qui lui est associée vise l'intervention au niveau du réel du corps. Certes, l'existence de pratiques de transformations corporelles est attestée depuis la nuit des temps.

Dans de nombreux groupes humains, les scarifications, prothèses ou trouages du corps sont des pratiques rituelles, venant marquer le corps par un signifiant qui identifie le sujet dans son appartenance à une caste, à un groupe social ou à une hiérarchie.

Néanmoins, le droit de transformer son image à son gré pour s'aimer soi-même, relève d'un autre registre puisqu'il s'agit de corriger des défauts présumés - supprimer les outrages du temps sur la peau ou ajouter à la forme du corps des caractères sexuels secondaires - dans l'espoir de devenir, ou de demeurer, un objet du désir.

Au nom du droit à l'amour de soi-même, certains abandonnent leur corps - durant des années - aux mains de chirurgiens, subissant diverses opérations pour modifier des parties de leur corps. Cette pratique n'est pas spécifiquement féminine.

Comme le relèvent certains spécialistes de la chose, la demande chirurgicale - comme toute demande - peut aussi ne pas trouver de solution dans sa satisfaction, le sujet trouvant toujours d'autres défauts à corriger, à l'infini. Le défaut de l'image se déplace, il échappe à l'identification spéculaire. Dans sa métonymie, la demande d'amour de soi révèle ainsi sa composante pulsionnelle.

Le droit de s'aimer soi-même est-il l'effet d'une forclusion de la castration qui caractérise le discours capitaliste, discours de l'Un où les choses de l'amour n'ont plus leur place ? Dans le ravalement du désir, saturant sa division subjective par les objets de consommation qui sont à sa portée, sans besoin d'en passer par le phallus pour traiter son rapport à l'autre sexe, le sujet devient alors, pour lui-même, son seul prochain.

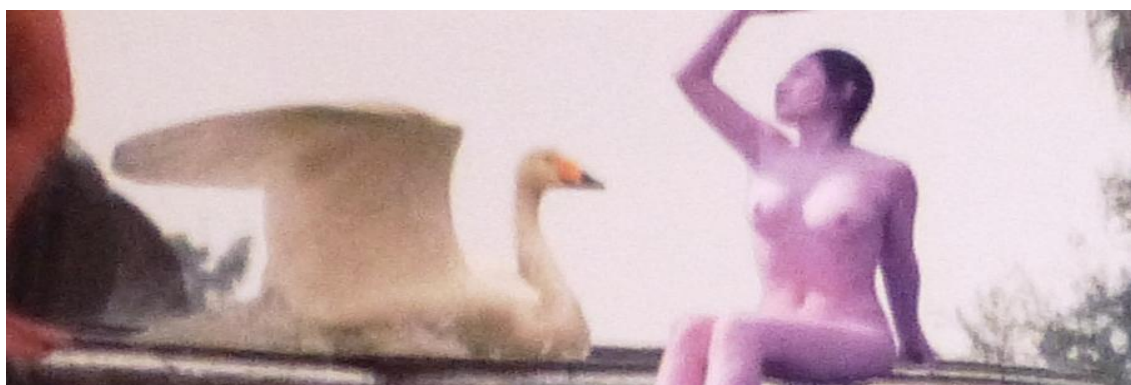
Dans cette configuration, il est assez logique qu'il en vienne à maltraiter son corps, qu'il en abuse, qu'il l'asservisse. En définitive, l'on se demande si le droit de s'aimer soi-même ne serait pas une version moderne et ironique de la haine de soi.

UNIVERSITE POPULAIRE JACQUES-LACAN
COLLOQUE DES SECTIONS CLINIQUES

ANIME PAR JACQUES-ALAIN MILLER

Quand les *désirs*
deviennent des *droits*

Droit au mariage - Droit à l'enfant
Droit de choisir :
son sexe - sa mort - son mode de jouir



Samedi 25 mai 2013, 10h-18h - Dimanche 26, 9h-13h
à la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris V^e

Accueil samedi à partir de 9h30

**BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avec votre règlement à
UFORCA, 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux**

☐ INDIVIDUELLE : 85 €

☐ FORMATION MEDICALE CONTINUE : 85 €

☐ ETUDIANTS : 42 € (sur justificatif)

Nom / prénom :

Adresse-CP-ville :

..... Email :

☐ FORMATION PERMANENTE : 185 €

Les bulletins d'inscription et les dossiers sont à adresser avant le 1 mai 2013

Nom / prénom du salarié :

Nom et adresse complète de l'institution :

.....

Tél. : Fax : Email :

Nom du responsable Formation Permanente :

UFORCA POUR L'UPJL